

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : GEX COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : APPROBATION CA 2022		Séance du : 23.02.2023
Date de convocation : 17.02.2023	Nb de conseillers En exercice : 11	<u>Etai</u> ent présents : Tous les élus Sauf Christian GROSGURIN qui a donné pouvoir à JF JOLY <u>Secrétaire de séance</u> : jöelle GRANDCLEMENT
Date d'affichage : 28.02.2023	Présents : 10 Votants : 10	
N° Délibération 01247.2023.2.	Pouvoirs : 1	

N° 4.2023 Objet : Approbation du compte administratif 2022

Le conseil municipal réuni sous la présidence de la doyenne de séance Madame Joelle GRANDCLEMENT délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par **Martine VIALLET, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

1° Madame le maire sort de la salle et le doyen de la séance demande d'approuver les Comptes présentés

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les Identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au bilan d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, face aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de la présidente**

	Dépenses	Recettes	résultat
<u>(Plan comptable M14)</u>			
Budget général			
Section de fonctionnement	918 441.00 €	1 167 027.02€	248 586.02
Section d'investissement	515 742.39 €	422 595.79€	93 146.60
Total réalisations	1 434 183.39 €	1 589 622.81€	155 439.42

Solde d'exécution 2022 excédent R/ 155 439.42€

Approuve à l'unanimité des membres présents, l'exécution du compte administratif 2022.

Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Publié le

ID : 001-210102471-20230223-012472023224-BF



VOTE : Contre 0

Abstention 0

Pour 9+1 Voix

Délibération 01247.2023.2.1

Madame le maire rejoint les membres du conseil municipal.

Fait et délibéré au jour mois et an sus dit

Pour extrait d'acte conforme,
Le maire, Martine VIALLET